



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *AG*
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

**Madame la Présidente
Commission Locale de l'Eau du SAGE
Bassin Ferrifère
Hôtel de Région
Secteur des territoires en conversion
Place Gabriel Hocquard
CS 810004**

57036 METZ Cedex1

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement
concernant la régularisation d'un ouvrage de
franchissement sur la commune de KANFEN**

Metz, le 20 mai 2015

**PJ : Dossier de régularisation
Récépissé de déclaration
Fiche descriptive
Courrier de notification**

Madame la Présidente,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de régularisation,
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration**» en date du 9 avril 2015,
- une copie de la décision en date du 20 mai 2015 adressée à Monsieur le Maire de KANFEN,
- une copie de la fiche descriptive de l'opération,

concernant l'opération suivante :

REGULARISATION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LA COMMUNE DE KANFEN

Une copie de cette décision sera adressée ce jour, par mes soins, à M. le Maire de KANFEN.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE-POTIER